

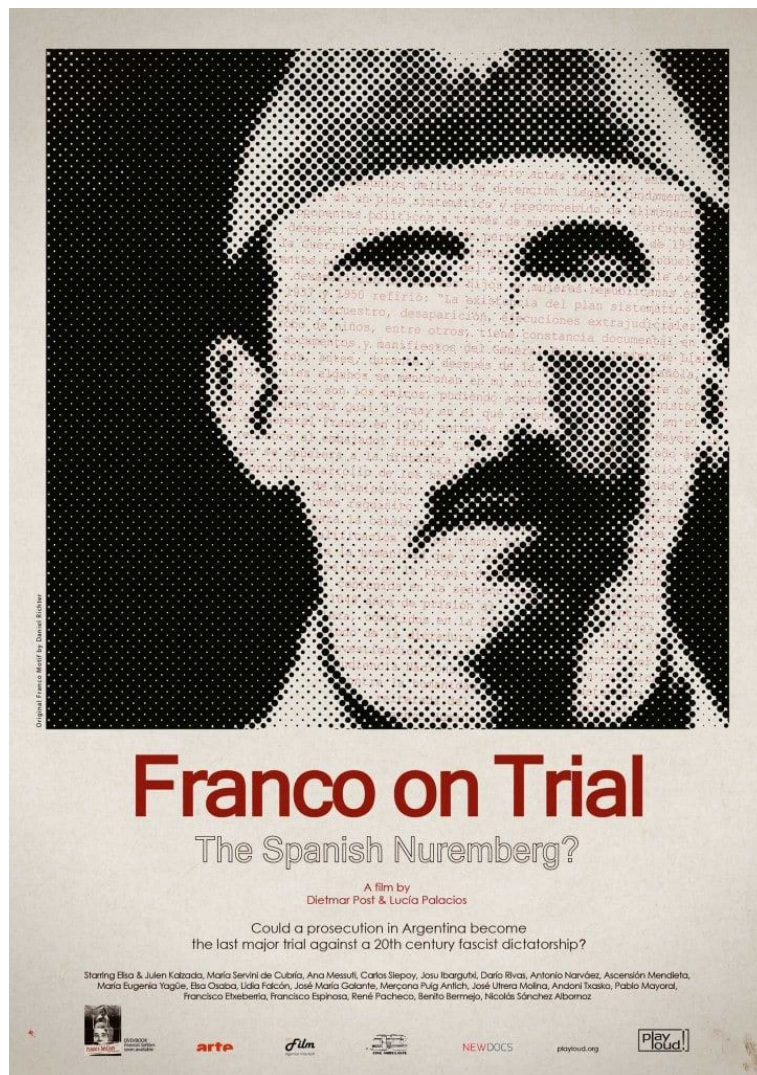
# LA CAUSE CONTRE FRANCO

Il y a des documentaires qui vous empoignent et ne vous lâchent plus, *La causa contra Franco* (*La cause contre Franco*), le Nuremberg espagnol ? (documentaire hispano-allemand -2018 – 97 mn) fait partie de ces films, Dietmar Post et Lucía Palacios les coréalisateurs originaux et généreux (qui vivent depuis plus de vingt ans ensemble) aujourd'hui installés à Berlin, ont travaillé pendant près de dix ans pour aboutir à un résultat extrêmement percutant.

Il s'agit d'un film où la méthode « scientifique » et « analytique », comme le signale Dietmar, est mise en place tout du long permettant de comprendre et de réfléchir sur les tenants et les aboutissants de cette affaire de la *Querrela Argentina* (la plainte Argentine), le dossier se présente comme une plainte qui couvre depuis le 18 juillet 1936 (coup d'État militaire des factieux) jusqu'au 6 juin 1977 (date des premières élections libres espagnoles) « pour génocide et/ou crimes contre l'humanité » et « pour les crimes d'homicide, actes de torture, privation illégale de liberté et autres », par les victimes du franquisme qui se sont vues dans l'impossibilité d'engager une procédure en Espagne, suivie par ces deux femmes argentines María Servini de Cubria juge internationale (qui vit en Argentine) et Ana Messuti avocate internationale (qui, elle, vit en Espagne), initiée au départ par le juge espagnol Baltasar Garzón en 2008.

L'idée de présenter à Buenos Aires une plainte contre les crimes du franquisme (l'Argentine n'avait jamais ouvert d'enquête sur des crimes commis en dehors de son territoire et qui, par leur gravité, parce qu'il s'agit de crimes contre l'humanité, autorisent le recours au principe de compétence universelle), a surgi alors que la droite espagnole ne cessait de lui mettre des bâtons dans les roues en freinant son travail d'investigation en voulant instruire un dossier sur les disparus du franquisme, baptisé « la cause des fosses » en Espagne.

Le magistrat espagnol sera poursuivi par le Tribunal suprême espagnol en 2010, sur les crimes commis sous Franco, attitude considérée comme un manquement grave à ses fonctions pour soupçons de « prévarication » (viol de la loi d'amnistie générale de 1977, base de la Constitution espagnole de 1978). Cette loi a été pensée pour affranchir de toute responsabilité pénale ceux qui s'étaient rendus coupables de délits à caractère politique sous le franquisme et pour faciliter la transition démocratique de l'Espagne en associant les adversaires politiques d'autrefois (franquistes et républicains). On peut assimiler cette loi à une sorte de pacte d'oubli, ou pacte de la honte puisque le P.S.O.E (Parti socialiste ouvrier espagnol) ainsi que le P.C.E (Parti communiste d'Espagne) ont signé ; les seuls à ne pas avoir signé sont les anarchistes.



Ce documentaire reflète bien le malaise autour du traitement de la mémoire historique qui se produit actuellement en Espagne, pays qui a le plus de fosses communes avec le Cambodge, en imaginant même qu'il puisse réhabiliter l'histoire. Il s'agit de faire parler les victimes, mais aussi les victimaires pour démontrer le paradoxe et la contradiction d'une histoire écrite par les vainqueurs. Ce n'est pas le premier film de Dietmar et Lucía, auparavant il y avait celui intitulé *Los Colonos del Caudillo*, « Les Colons de Franco » qui date de 2013 et traite déjà du sujet de la dictature du franquisme. La réalisation dans les deux cas marque bien un type de documentaire qu'il est difficile d'envisager aujourd'hui tant dans le contenu que dans l'esthétique, en effet le marché contemporain du film documentaire ne prête plus d'attention au contenu, mais plutôt à une mise en scène « émotionnelle » et « sensationnelle » au détriment du message politique et militant.

Dietmar précise bien une chose, il ne filme pas des interviews mais des « conversations » avec les protagonistes en question. Il refuse un type de « canon » et de « format » documentaire imposé par les productions (52 mn pour la télé)

c'est pour cela qu'il a créé avec Lucía leur propre maison de production *Play loud!* (Jouer fort !) en 1997. L'objectif de leurs films est de montrer comme des archivistes pourraient le faire, en s'attachant le plus précisément possible aux faits historiques, sans artifices cinématographiques (musique pour la circonstance, ou bien mise en scène théâtrale, jeu de lumière, ralenti, etc.) à filmer de manière intelligente et réfléchie des témoignages, en brossant des portraits le plus humblement possible.

Les réalisateurs ont eu beaucoup de mal à pouvoir diffuser leurs films depuis qu'ils ont choisi de résister à des films commerciaux et publicitaires ayant pour objectif de voir un public ému et identifié aux « personnages ». Des questions se posent actuellement, comment est-il possible encore de nos jours de pouvoir présenter des documentaires sans subir la censure ni la pression des producteurs de chaînes de télé, au nom d'une politique déterministe et néolibérale. Le style de documentaire est en pleine mutation, le choix qui est offert au public est un choix plus proche du cinéma-fiction, plusieurs variantes entrent en jeu, l'histoire racontée avec des personnages inventés déformant le prisme his-